

<p style="text-align: center;">PRESENTS</p> <p>Corps professoral : 8 suppléant : 4 Corps intermédiaire : 5 suppléants : 2 Etudiants : 8 suppléant : 0 PAT : 4 suppléant : 1 Ex officio : 5 Procès-verbal : Corine Jeannin</p>	<p>Procès-verbal - CONSEIL DE FACULTE 16 OCTOBRE 2007 - 18h00 – salle du décanat</p>	<p>Prochaine séance : Salle du décanat</p>
<p>N.</p>	<p>PROBLEMATIQUE - SUITE / DECISION</p>	
<p>1</p>	<p>Bienvenue du Doyen d'âge, Pr T. Landis</p>	<p>Th. Landis souhaite la bienvenue aux membres. Il passe la parole au seul candidat annoncé à la Présidence du Conseil de Faculté, le Dr Jacques-André Romand.</p>
<p>2</p>	<p>Election du Président du Conseil de Faculté, candidat annoncé : Dr J.-A. Romand</p>	<p>Le Dr J.-A. Romand rappelle qu'une invitation à présenter sa candidature aux fonctions de Président du CdF a été fait. En date du 29 août (dernier délai pour présenter sa candidature) personne ne s'était porté candidat. Le Dr J.-A. Romand le regrette et mentionne qu'il ne sera pas à vie Président du CdF.</p> <p>Les nouveaux projets du candidat sont : les Affaires humanitaires (Faculté et HUG), avec comme invité : Kofi Annan, et la Recherche clinique.</p> <p>Le déroulement des séances sera identique à 2006-2007 environ 6-7 séances.</p> <p>Le Dr J.-A. Romand a été élu Président du Conseil de Faculté par 27 oui et 1 abstention (vote à bulletin secret).</p>
<p>3</p>	<p>Informations du Décanat</p>	<p>Informations du Décanat</p> <p>Budget de l'Université de Genève pour 2008, avec une réduction de 0.5% salaires + non prise en compte dans le budget de l'augmentation des charges salariales. Pas de réduction de postes pour 2008. L'argent non-dépensé sera utilisé pour la technique comptable de la mutualisation pondérée avec répartition de la somme aux Facultés.</p> <p>Le Doyen informe que le Rectorat et le DIP ont accepté le Master of Advanced Studies en médecine clinique => reconnaissance académique.</p>

		<p>Le Conseil scientifique externe se réunira au printemps 2008, les thèmes abordés seront l'Immunologie, les Relations hôtes pathogènes et la Cardio-vasculaire.</p> <p>Le Vice-Doyen (Enseignement), Charles Bader rappelle que la capacité d'accueil en 1^{ère} année a une limite absolue de 400 personnes.</p> <p>Le nombre de préinscrit étant très élevé, environ 460 étudiants en première année, il a fallu trouver une solution. Suite à une réunion avec C. Beer il a été décidé de créer un groupe de travail entre VD et GE.</p> <p>5 solutions ont été proposées :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. test d'aptitude classique « suisse » (Bâle, de Berne, de Fribourg et de Zurich) 2. test d'aptitude « romand », identique au « suisse » mais effectué le même jour en Romandie. 3. test d'aptitude « romand » avec sélectivité partielle, score de passage avec interview des candidats proches du score de passage. 4. test d'aptitude « non contraignant », les étudiants en dessous du score sont convoqués et conseil de ne pas commencer les études de médecine vu l'échec du test (mesure informative et non discriminatoire, pas de numéris clausus) 5. Statut quo, ne rien faire. <p>Choix lausannois : option 4. Choix genevois : option 2, ou 3.</p> <p>Genève « s'est plié » au choix vaudois avec une mise en vigueur du plan 4 en cas de nécessité.</p> <p>Les intervenants seront conduits par des enseignants de la Faculté, à moins qu'il y ait suffisamment d'argent pour payer des experts externes.</p> <p>Les étudiants en dessous du score ne seront pas obligés de suivre l'interview.</p>
4	Election du Directeur académique du Département de neurosciences cliniques et dermatologie, candidat proposé Pr Theodor Landis	<p>Processus d'élection : C. Bader informe que tous les membres du collège du département ont été consultés, le Pr J.-H. Saurat a envoyé un courrier avec bulletin de vote. L'unanimité des bulletins sauf une abstention a désigné le Pr Landis.</p> <p>T. Landis souhaite gérer le département de la même manière qu'il l'a été auparavant. Il mentionne que le département NEUCLID est un département hétérogène, il comprend les services : d'ORL et de Chirurgie cervico-faciale, de Neurochirurgie, de Neurologie, de Neurologie interventionnelle, d'Ophthalmologie et de Rééducation.</p> <p>Résultat du vote du Collège des professeurs (CdP) : 83 oui, 3 non, 1 abstention;</p> <p>Le Pr T. Landis a été élu Directeur académique du Département de neurosciences cliniques et dermatologie, par 24 oui, 1 non et 3 abstentions (vote à bulletin secret).</p>

5	Adoption du procès-verbal de la séance du 27 juin 2007	Le PV est adopté avec la correction suivante (transmise par mail après la séance) point 5 : « Lors des dernières élections du conseil de la section de médecine clinique il faut remarquer qu'il n'y a ni PAT ni Professeur dans ce conseil (deux étudiants ont été récemment élus comme membres). Le nouveau Président du conseil de section de médecine clinique devrait s'en préoccuper."
6	Ordres du jour de la séance du Collège des professeurs : du 10 septembre 2007	Pas de commentaire ni de question. Le Président rappelle que les membres peuvent poser des questions sur l'avancement des points, des commissions « examinés » lors du Collège des professeurs.
7	Résumé des activités du Conseil de Faculté	<p>J.-A. Romand présente un diaporama qui rappelle la composition, la mission du Conseil de Faculté. Il rappelle également l'existence du site web du Conseil de Faculté.</p> <p>Les parties de réflexion de ces dernières années étaient :</p> <p>2005 : Evaluations des performances – Mimosa, Processus de Bologne en médecine, Nouvelles structures Faculté de médecine – insertion réseau régional, Avenir des Universités : chances et perspectives Suisses.</p> <p>2006 : relation entre l'industrie et la recherche clinique, la place de la Faculté dans la cité.</p> <p>2007 : Relève & Condition féminine, Bologne.</p> <p>les propositions de thème à aborder sont les bienvenues, elles doivent être soumises au bureau du CdF.</p>
	Partie de réflexion :	Présentation par le Pr Patrick Linder du laboratoire P4D de l'Hôpital avec projection d'un film (~15 minutes), suivi d'une discussion avec le Dr. Pascal Cherpillod.
		La séance est levée à 19h20.